Les disparités culturelles et linguistiques de la Francophonie comme atout de son développement technologique en communication et en éducation

Mokhtar Ben Henda, Henri Hudrisier, Didier Oillo

▶ **To cite this version:**

Mokhtar Ben Henda, Henri Hudrisier, Didier Oillo. Les disparités culturelles et linguistiques de la Francophonie comme atout de son développement technologique en communication et en éducation. Francophonie : Conflit ou complémentarité identitaire ?, Apr 2007, Liban. sic_00180183

HAL Id: sic_00180183

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00180183

Submitted on 18 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les disparités culturelles et linguistiques de la Francophonie comme atout de son développement technologique en communication et en éducation

Mokhtar Benhenda[*]*; Henri Hudrisier*[**] *; Didier Oillo*[***]

Résumé :

Dans un monde marqué par des disparités culturelles et linguistiques, la francophonie agit depuis sa création dans une optique de partenariat avec les langues et les cultures de son aire géopolitique. L'AUF, acteur universitaire de la francophonie dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, s'acquitte d'une mission stratégique dans le domaine de la normalisation de la formation à distance en défendant les particularités francophones dans les instances internationales de la normalisation sur la base d'une disparité culturelle et linguistique qui la caractérise.

Cette communication rend compte des aboutissements de 7 années de participation à la normalisation de l'e-Learning notamment en tant que délégation de l'AUF auprès de l'ISO-SC36 (sous comité chargé de la normalisation et de l'interopérabilité des TICE).

Notre suivi des travaux de cette instance, démontre l'importance de mettre en avant les disparités culturelles et linguistiques comme autant de richesses cognitives ouvertes par les diverses langues partenaires de la Francophonie. Ces pétitions de principes doivent évidement dépasser le stade du vœu pieu et être concrètement mise en œuvre dans des actions. C'est notamment le cas de notre participation à la création d'événements renforçant nos positions dans le dispositif d'élaboration des normes ISO des TICE.

Nous conclurons sur la nécessité pour ces projets de s'inscrire dans un cadre de collaboration prenant la Francophonie comme un niveau pragmatiquement concret de construction de ces synergies mais en s'inscrivant dans des horizons obligatoirement plus vastes dans des alliances avec les cultures linguistiques historiques et nouvelles entrantes dans le développement de la mondialisation.

Mots clés :

Francophonie, enseignement à distance, normalisation, diversité culturelle et linguistique, TICE

[*] MCF-HDR, ISD, TUNISIE ; MCF, ISIC, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3, FRANCE
[**] MCF-HDR, Université Paris 8, FRANCE
[***] Administrateur des programmes de soutien aux technologies de l'information et de la communication à l'AUF

Introduction : un regard historique sur la diversité

Francophonie : conflit ou complémentarité identitaire ? Voilà une question qui ne cesse de soulever, depuis longtemps, et même à des échelles plus larges que la francophonie, un débat entre *pros* et *cons* de la mondialisation autour de la conception des rapports de force entre les entités dominantes et minoritaires. Un simple regard sur l'histoire géolinguistique du monde à partir de la deuxième moitié du siècle dernier, laisse entrevoir une évolution à trois strates dans les rapports entre les entités linguistiques et culturelles. La révolution technologique qui a marquée cette période, surtout par les avancées dans les domaines de l'ingénierie téléinformatique et des télécommunications, a été l'un des premiers vecteurs d'expansion de la langue anglaise. Prééminence géopolitique à l'œuvre (post-guerre mondiale II), associée aux avancées technologiques et aux stratégies économiques de marché du libre échange, l'américanisation, et implicitement l'*anglicisation*, de la société humaine étaient en route, consolidées par les impulsions d'une mondialisation rampante. On assistait alors, comme deuxième phase dans les rapports identitaires, à un lever de bouclier de la part des autres langues et cultures du monde, particulièrement latines. La réplique à l'unilatéralité linguistique et culturelle anglo-saxonne dans le contexte des TIC, fut focalisée sur les deux axes de l'industrie de la langue (i.e. codages multi-octets des langues[1], internationalisation et localisation des outils et logiciels) et de l'ingénierie linguistique (i.e. traitement automatisée des langues, traductique). C'était une époque de réels conflits identitaires qui aboutit à ce que Bernard Cassen, journalise du journal *Le Monde*, disait à l'époque « *Le tout anglais n'est plus une fatalité* » **(Cassen, 1996)**. La diversité culturelle et linguistique prenait alors son chemin vers une nouvelle ère de rapports construits sur la base d'alliances et de partenariats linguistiques et culturels plus égalitaires dans un monde de plus en plus marqué par les réclamations à l'autodétermination identitaire. La question des minorités était devenue si sensible pour la paix et la stabilité dans le monde que l'Assemblée générale des Nations-Unies a adopté, en 1992, la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques. L'entrée de la diversité dans le giron des lois et des conventions internationales fut sanctionnée en 2001 puis en 2005 par les deux textes de l'Unesco relatifs à la diversité culturelle[2].

Cette politique d'intégration des minorités revient à encourager un processus de maturation collective dans laquelle l'éducation est l'une des bases essentielles par le biais de laquelle l'enseignement de l'histoire, des traditions, des langues et cultures des minorités parviendrait à jouer son rôle dans le programme non moins ambitieux de la lutte contre la fracture numérique. Sauf que la question qui reste à savoir est si aujourd'hui, l'on peut parler déjà d'accès équitable à la technologie et à la connaissance et si *l'éducation pour tous*[3] est une réalité ou une utopie ? Aujourd'hui, la réponse à ces interrogations est en train de trouver une bonne partie de son argumentaire dans le domaine de la normalisation. Langues et technologies sont déjà largement couvertes par les instances de normalisation de l'ISO. L'éducation est en cours de l'être grâce au nouveau sous comité 36[4] de l'ISO dans lequel l'AUF joue un rôle de premier rang dans la défense de la diversité culturelle et linguistique.

[1] Codage sur 8 bits pour la série de normes ISO 8859 et codage sur 16 bits pour Unicode.
[2] La Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle (Unesco, 2001) et la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Unesco, 2005).
[3] Unesco : education pour tous. [http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php *Visité le 5 avril 2007*]
[4] Sous comité 36 de l'ISO, chargé de la normalisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. [http://jtc1SC36.org *Visité le 6 avril 2007*]

1. Francophonie universitaire et diversité culturelle et linguistique

L'AUF, acteur important dans la francophonie institutionnelle, adhère pleinement à cette logique de partenariat linguistique à laquelle elle consacre l'un de ses cinq programmes d'action « Langue française : diversité culturelle et linguistique »[5]. Comme le définissent les textes régissant son fonctionnement, la francophonie universitaire et académique vise essentiellement une fonction linguistique, celle de favoriser la production des savoirs en français au-delà de toute frontière. Ceci a été bien traduit ces derniers temps, à travers un débat bien médiatisé autours de la francophonie en général et qui a aboutit à la publication d'un manifeste dans *Le Monde* du 15 mars 2007, par 44 signataires qui soutiennent l'idée que la langue française doit s'affranchir de « *son pacte exclusif* » avec la nation française[6.] Dans un élan d'universalité et d'ouverture, soutenu par un prix Goncourt 2006 secondé par un prix de l'académie française emportés par un américain[7], il y a eu un appel urgent à ce que la langue et la culture françaises ne reflètent plus ce que l'un des signataires de ce manifeste a commenté : « *Quand elle sort des frontières, la littérature française s'effondre parce qu'elle n'est lue qu'en bord de Seine* »[8].

Consciente de la nécessité d'ouverture sur les autres langues et cultures du monde, l'AUF contribue, dans le cadre de sa mission générale d'enseignement et de recherche, à faire fructifier les qualités d'invention et les moyens de production de la langue française, ainsi que l'expression de ses solidarités avec les autres langues. Elle encourage les projets scientifiques qui expriment une coopération entre les grandes aires linguistiques et avec les langues d'éducation. Elle cultive entre temps des relations de partenariat avec les langues du monde comme l'anglais, l'espagnol, le portugais, mais aussi l'arabe et les langues nationales en contact avec elle. Aujourd'hui, l'AUF est inscrite dynamiquement, voir en position leader dans des espaces éducatifs et de recherche multilingues comme les trois espaces linguistiques[9] avec les mondes lusophone et hispanophone. Elle œuvre également pour étendre cette coopération aux autres langues partenaires en Afrique, dans le monde arabe, en Asie et en Europe de l'Est. Son rôle de médiateur pour certaines d'entre elles confirme la politique de partenariat multilingue de la francophonie en général afin « *de préserver le patrimoine immatériel et de promouvoir le pluralisme linguistique, notamment par l'apprentissage des langues locales, ainsi que de développer la production et la diffusion de contenus locaux* » **(OIF, 2003)**. L'axe clé sur lequel elle met toute son énergie créatrice de coopération est sans doute le créneau de l'apprentissage, de l'éducation et de la formation comme vecteur stratégique important de développement.

2. Education en francophonie : un partenariat évolutif

L'historique des rapports entre l'AUF et le monde universitaire partenaire du Sud est marqué par un souci permanent de qualité des services rendus et des objectifs à atteindre. Consciente de l'état de dysfonctionnement chronique dont souffrait les universités du Sud francophone et tout particulièrement africaines, l'AUF (anciennement AUPELF), s'était engagée dans un long processus de partenariat qui l'a conduit depuis la fin des années 80 à la mise en place de programmes variés allant depuis la mise en œuvre de large dispositif d'accès à l'information scientifique et technique jusqu'au déploiement de projets de formation à distance en passant par

[5] AUF : Langue française et diversité culturelle et linguistique. [http://www.auf.org/rubrique18.html. Visité le 5 avril 2007]
[6] Rapporté par Alain Riding du Herald Tribune dans les colonnes du Courrier International n°857 du 5 au 11 avril 2007.
[7] Le New Yorkais Jonhattan Littel obtint le prix Goncourt et celui de l'Académie française en 2006 pour son œuvre *Bienveillante*, publié chez Gallimard.
[8] Alain Mabanckou, lauréat du prix Renaudot 2006.
[9] Trois espaces linguistiques. [http://www.3el.org/ Visité le 5 avril 2007]

l'appropriation graduelle et concertée des TIC et des capacités du réseau Internet en particulier. Des structures multiples et évolutives ont été mises en place comme l'Université par satellite (UNISAT) en 1992-93, le projet de l'Université virtuelle francophone (UVF) en 1995 et les "Campus numériques francophones" (CNF) depuis 2000 dont la vocation première est la production de cours, d'enseignement à distance, d'accès aux réseaux, d'accès à l'information scientifique et technique et de formation des enseignants [**Oillo ; Loiret, 2006**]. Le programme 4 "TIC et appropriation des savoirs"[10] centralise aujourd'hui la totalité de ces actions.

En 2003-2204, l'AUF soutenait 4 formations à distance diplômantes. En 2004-2005, elles étaient 24, 32 en 2005-2006 et 45 en 2006-2007. Ce déploiement s'est toujours accompagné d'un investissement dans la formation des enseignants locaux. C'est un des aspects essentiels de ce dispositif. Pour pouvoir déployer et localiser des FOAD, il faut pouvoir compter sur des enseignants locaux, formés à la méthodologie de l'enseignement à distance. Le partenariat a ainsi évolué d'une assistance matérielle de ressources d'IST à une assistance de savoir faire dans un partenariat à effet retour, dans la mesure où des enseignants formés par l'AUF aux technologies éducatives, deviennent à leurs tours les formateurs accrédités des formations qu'ils auraient suivies.

Cette stratégie s'avère payante. À la rentrée 2006-2007, l'AUF est en mesure de proposer sept diplômes à distance s'appuyant sur les technologies, proposées par des établissements africains : 3 licences, deux masters et un doctorat[11].

L'effet escompté à cet effet se fait progressivement sentir dans les pays francophones du Sud. Des formations à distance entièrement locales partiellement ou entièrement dans des langues nationales, prolifèrent un peu partout traduisant l'effet boomerang d'une initiative francophone qui a constitué le point relai vers d'autres langues nationales afin qu'elles s'inscrivent dans la mouvance universelle de l'enseignement à distance. Des initiatives comme l'UVT en Tunisie ou le CVM au Maroc sont à la base conçus, appuyés et suivi par des personnes ressources ayant reçu ou ayant été exposées aux programmes de formation de l'AUF sur les TICE et la FOAD. L'un des auteurs de ce document, impliqué depuis longtemps dans les programmes FOAD et TICE de l'AUF, est en cours d'accomplir un transfert de ces acquis vers la langue arabe que tous consentent qu'elle manque encore d'actualité dans ce domaine. Cet exemple de diversité plurielle et profonde conçu selon une nouvelle approche de pédagogie de la diversité, confirme encore une fois que les disparités culturelles et linguistiques sont autant de richesses cognitives ouvertes par les diverses langues partenaires de la francophonie.

En conclusion, l'AUF, forte d'une expérience continue d'une quinzaine d'années est aujourd'hui un acteur incontournable de la formation à distance au profit du développement. Fidèle à sa nature d'Agence de coopération universitaire, elle a su favoriser les partenariats multilatéraux ce qui fait son originalité tout en contribuant indirectement aux coopérations bilatérales, qu'elles soient au Nord françaises, suisses, belges ou canadiennes, au Sud sénégalaise, camerounaises, tunisiennes, algériennes ou marocaines. Ses objectifs sont clairement exposés chaque deux ans lors des Sommets de la Francophonie et peu à peu elle s'engage dans l'intégration de ses programmes et de ses structures au sein des universités bénéficiaires. C'est cette volonté affirmée de la subsidiarité qui lui permet d'élargir progressivement ses partenariats et de s'ouvrir à de nouveaux grands chantiers, tel celui de la recherche dans les TICE **[Oillo ; Loiret, 2006]**.

[10] AUF : Soutien des TICs au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. [http://www.auf.org/rubrique21.html Viisté le 6 avril 2007]
[11] Voir AUF : FOAD, formations ouvertes et à distance. [http://foad.refer.org/ Visité le 6 avril 2007]

La plus récente ouverture de l'AUF, comme expression de son engagement continu dans les objectifs du millénaire et de son tropisme pour les pays les moins avancés, est inéluctablement son « aventure » dans le chantier international de la normalisation des TICE. Sa détermination y est d'anticiper et de s'approprier les paradigmes qui répondront aux interrogations suivantes : la généralisation de l'usage des TIC et en particulier du réseau Internet pourrait-elle avoir pour effet, sur le long terme, de faire évoluer les modèles et les pratiques éducatives dans une direction commune ? La diversité actuelle des contenus d'enseignement et des méthodes pédagogiques utilisées dans les établissements scolaires des différentes régions du monde pourrait-elle diminuer et peut-être, dans un avenir éloigné, perdre le caractère prépondérant qu'elle a aujourd'hui ? Comment garantir l'universalité des solutions normatives futures de l'e-Learning dans le respect et l'équité de la diversité culturelle et linguistique ?

3. Normes et standards en éducation : le paradigme multilingue et multiculturel

L'AUF entretient un réseau de communication académique, pédagogique et scientifique entre plus de 650 partenaires universitaire et de recherche mondialement dispersés offrant des contextes et des environnement d'une grande disparité culturelle et linguistique bien que partageant en commun l'usage total ou partiel la langue française. L'AUF ne peut réussir de façon pragmatique la coordination de ce réseau académique que dans un cadre d'interopérabilité normalisée qui assure la bonne circulation des productions de ses universités partenaires. Elle doit aussi veiller à la pérennité des infrastructures et des patrimoines de contenus d'enseignement recherche pour des fins de capitalisation, de mutualisation et d'échange. Les normes de l'e-Learning, actuellement en cours de développement au sein de l'ISO, sont pour elle de la plus haute importance. Elles répondront d'autant plus aux besoins spécifiques des partenaires francophones que l'AUF aura pesé par le volume relatif (et surtout la pertinence) de ses propositions d'une offre conceptuelle sur le réseau e-sémantique.

D'emblée, une question de stratégie fait surface. Comment la francophonie, fera-t-elle des disparités culturelles et linguistiques un atout de son développement technologique en communication et en éducation ? Plus concrètement, comment réussira-t-elle à s'ériger comme un levier d'alliance et de dynamisation des langues partenaires dans ce chantier normatif international caractérisé par les conflits d'intérêts et les enjeux de positionnements des grandes puissances économiques et technologiques du monde ? Car, en tant que maîtres d'ouvrage historiques en la matière, des structures américaines pionnières de normalisation de TICE et d'e-Learning comme AICC, IMS, IEEE, ont marqué de leur culture pédagogique (unilinguisme anglophone, pédagogie procédurale, primauté de la formation sur l'éducation…) les grandes lignes du projet en cours du SC36. Ils y ont conforté l'idée, chez les industriels de ce marché pionnier, que cela était reproductible quasi à l'identique sur le marché de l'e-Learning dans sa phase de mondialisation et de banalisation des usages.

La politique de l'AUF sur le long terme est d'adhérer pleinement à cette dynamique de normalisation des TICE et de l'e-Learning selon une stratégie d'étapes :

- La première étape consistait à s'inscrire officiellement dans le parcours normatif de l'ISO à travers le sous comité 36 chargé de la normalisation des TICE. En 2003, l'AUF y obtient le statut de liaison de catégorie « A ». Ce statut lui confère toutes les prérogatives, excepté celle du vote, attribuées à toutes délégations officielles membres du SC36 ; ce qui implique, après instruction, la reconnaissance par l'ISO des apports conséquents de l'AUF à l'élaboration des normes.

- Une deuxième étape a consisté à mener des actions de sensibilisation et de contribution normatives, organisées en interne des groupes de travail et de recherche. La délégation AUF chargée de ce dossier normatif, continue à participer à des actions de sensibilisation sur ces sujets avec l'Union Latine, l'ALECSO pour le monde arabe, l'IRCAM (Institut Royal de la Culture Amazighe au Maroc), l'AILF, l'AIPU, l'AFNOR etc. En Mars 2003, l'AUF a notamment réalisé le premier Open Forum du SC36 à Versailles[12], participé à celui de Montréal en mars 2004, organisé l'Open forum Initiatives 2005[13] à Tunis lors du SMSI en novembre 2005, puis participé à celui de Londres en mars 2007 sur la gouvernance mondiale de l'e-Learning. L'Open forum de Toronto (septembre 2007) sera l'étape suivante pour discuter une fois de plus de l'appui à la diversité à travers les normes de l'e-Learning[14]. L'AUF envisage organiser la 20ème session du SC36 en septembre 2009 à Dakar comme première plénière africaine de l'ISO-SC36.

- Parallèlement à ce processus de sensibilisation autour des normes e-Learning, l'AUF s'est engagée dans des programmes de recherche-action et des projets de formation de formateurs pour développer l'expertise et fournir l'environnement technologique francophone idoine afin de renforcer les apports de la normalisation e-Learning dans les zones de la francophonie d'appel et des langues partenaires. Le programme Transfer[15] de formation en ligne constitue sans doute l'un des acquis clés de cette stratégie d'action envers les partenaires francophones du Sud dans la mesure où il constitue le levier par excellence pour ouvrir grandes ouvertes les voies du savoir faire technologique mondial en éducation. A part la mise à jour de la plate-forme e-Learning Transfer[16] de l'AUF pour qu'elle soit conforme aux spécifications IMS, trois ateliers de formation de formateurs sont définis autour des normes et standards de l'enseignement à distance. La plus value directe de cette démarche est le gain de conformité par rapport aux caractéristiques essentielles des normes et des standards e-Learning, à savoir la réutilisabilité, l'adaptabilité, l'interopérabilité et la durabilié (RAID). La diversité linguistique et culturelle venant imprégner ces dispositifs, il en résulte une transparence dans la production des ressources éducatives et leur mutualisation dans un environnement francophone sans distinction des langues des contenus.

- Une fois le mécanisme de sensibilisation mis en route et le contexte d'expertise et d'outils mis en place, il importe aussi de passer du stade de l'offre technique (outils, expertise, conférence de sensibilisation), au stade de la gouvernance politique : la mise en place d'une Initiative mondiale coordonnant les grand réseaux mondiaux d'e-Learning. C'est ce que l'AUF a amorcé à l'occasion de la tenue de la 14ème session du SC36 à Wuhan en Chine (septembre 2006) en organisant un atelier sur la diversité culturelle en coopération avec de nombreux autres experts du SC36, notamment en s'alliant aux dynamiques des diversités culturelles Est-Asiatique. C'est ce qui est prévu désormais comme action de monitoring de la diversité mondiale en e-Learning en invitant à toutes occasions des décideurs des grands réseaux fédérateurs d'e-Learning à s'associer dans un forum spécialisé qui idéalement devrait être partie prenante du Forum permanent pour le développement du pluralisme culturel.

12 Voir AUF : Initiatives 2003 [http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2003/ Visité le 6 avril 2007]
13 Voir AUF : Open forum, Colloque Initiatives 2005. [http://openforum.refer.org/. Visité le 6 avril 2007]
14 Voir International Open Forum "Supporting Human Diversity through Inclusive Design – The Role of Standards" (13-14 September, 2007, Toronto, Canada) [http://openforum.elsacc.ca/ Visité le 6 avril 2007]
15 Voir la plate-forme Transfer [http://www.transfer-tic.org/ Visité le 6 avril 2007]
16 Plate-forme Transfer [https://transfer-tic.org/login.php Visité le 6 avril 2007]

Au fait, la stratégie de l'AUF au sein du SC36 est basée sur une logique de priorités dictée par l'implication dans les actions à impacts immédiats, à savoir la stratégie marketing et les travaux autour de la terminologie et du vocabulaire e-Learning. Dans la première priorité s'inscrivent les contributions AUF au sein du RG1, groupe de travail chargé de la stratégie marketing su SC36, pour une gouvernance multiculturelle et multilingue des normes e-Learning dans le monde. La deuxième priorité est celle construite autour des travaux du WG1, groupe de travail chargé de la terminologie normalisée de l'e-Learning. Et c'est sur cette ligne terminologique que l'AUF essaie de jouer un rôle médiateur, dans une optique de complémentarité par rapport à ses langues partenaires encore absents de ce champ normatif.

4. La diversité linguistique en éducation et le recours aux réseaux notionnels

Aujourd'hui, avec la progression vers les réseaux sémantiques, la question terminologique n'est plus désormais d'ordre structurel et lexicographique autant qu'elle est d'ordre sémantique et linguistique autour des termes et des concepts utilisés ainsi que des liens qui les unissent dans un réseau de connaissance qui doit impérativement transcender les contraintes de la langue pour focaliser le concept ou la notion. On assiste désormais à un large consensus entre les terminologues pour fonder leur travail sur la référence à une abstraction mentale de l'ordre du concept qu'ils dénomment *notion*. Ceci s'avère particulièrement utile du moment qu'on aborde les réseaux notionnels interlinguistiques et les besoins d'équivalences entre les langues dans la construction des réseaux sémantiques. Selon Van Campenhoudt, dans une communication sur les réseaux notionnels, « *la linguistique a depuis longtemps montré que toutes les langues n'approchent pas la réalité de la même manière et que de nombreux problèmes se posent lors de l'établissement d'équivalences* » **[Van Campehoudt, 1995]**. Il critique en cela l'idée d'Eugène Wüster, père fondateur de l'école de Vienne en terminologie, qui aurait spécifié que « *face aux problèmes d'équivalence linguistiques engendrés par la divergence notionnelle entre les langues, la solution serait d'adopter un système notionnel commun, normalisé au niveau international* » **[Van Campehoudt, 1995].** Son disciple, Helmut Felber aurait ensuite prêché que la terminologie devrait être une discipline foncièrement normative capable de déterminer définitivement ce qui existe et ce qui n'existe pas, soumettant toutes les langues de l'humanité au *diktat* conceptuel de quelques langues européennes **[Felbert, 1987]**. Ceci a engendré un long débat sur la polémique des conséquences de la normalisation terminologique que les structures de l'ISO et particulièrement le TC37 auraient abordé dans leurs documents techniques[17].

Avec les acquis de la recherche en ingénierie de la langue et en intelligence artificielle, le consensus aujourd'hui va vers une conception plus pragmatique dans la construction terminologique multilingue des réseaux notionnels interlinguistiques. Le terminologue doit impérativement partir de l'observation des désignations que chaque langue attribue aux concepts qu'elle véhicule selon une approche sémasiologique. L'approche onomasiologique, permettra ensuite la détermination des équivalents dans un respect total aux faits décrits. Chaque langue pourrait ainsi être abordée en tant que langue source ou langue cible dans un cadre de réseau notionnel interlinguistique construit sur la fusion des réseaux notionnels de chacune des langues considérées de manière à prendre compte de toutes leurs particularités.

Pour ramener cette question de diversité linguistique à un cadre de normalisation en e-Learning, la quasi-totalité des instances de normalisation et plus particulièrement celles qui normalisent les TIC, normalisent une terminologie de leur domaine. Cette terminologie a pour objectif de clarifier la communication entre les experts et de s'entendre sur les concepts de ce que l'on

[17] Voir particulièrement la norme ISO 1087 (1990) : *Terminology - Vocabulary = Terminologie - Vocabulaire,* Genève, Organisation internationale de normalisation.

normalise, donc pour un système d'information de s'entendre sur les différents composants (matériels, logiciel, ressources, réseaux, institutions et rôles des acteurs humains). La construction d'un référentiel sémantique devient dès lors indispensable pour permettre l'interconnexion et l'interopérabilité des matériels et des réseaux ainsi que celle des ressources notamment pour qu'elles puissent circuler malgré la diversité des langues.

Ainsi, la première prépondérance linguistique des pionniers s'estompe aujourd'hui (même s'ils représentent toujours une part importante du marché global). Les cultures linguistiques autres qu'anglophones et européennes (notamment Corée, Chine et Japon) affirment d'année en année un dynamisme et une croissance importante. Le Sud-est asiatique pourrait à lui seul multiplier le marché de façon considérable.

C'est sur cette question de démultiplication linguistique de la terminologie normalisée de l'e-Learning, que le WG1 du SC36 est en train de devenir, grâce à l'initiative AUF, un levier important pour enrichir et élargir le canevas multilingue d'une cinquantaine de termes de l'e-Learning initialement décrits en anglais et en français dans le document de la norme ISO 2382-36[18]. Sur cet axe, l'AUF s'est distinguée, depuis 2005, par les acquis multilingues et multiculturels qu'elle a apportés à la communauté internationale via le projet Cartago qu'elle appuie en tant que cadre et instrument de gouvernance de la terminologie multilingue en e-Learning. A l'occasion de la tenue de la 15ème session du SC36 à Londres, la délégation AUF a présenté aux experts internationaux une liste quadrilingue (en anglais, arabe, coréen et français) des équivalents de la norme ISO-IEC 2382-36, comme produit du projet Cartago auquel ont contribué des experts de ces langues dans le domaine e-Learning. Les perspectives du projet sont de démultiplier cette expérience et de cibler autant de langues supplémentaires possibles tout en insistant toutefois sur la nécessité de créer un référentiel sémantique, par opposition à la sortie de liste de vocabulaire sur N langues pour le SC36, afin d'appuyer les démarches de la constitution des ontologies e-Learning et des réseaux sémantiques multilingues.

Fondé à Tunis en novembre 2005 lors du SMSI, Cartago est une alliance de chercheurs et d'experts en normalisation des TICE, rassemblé dans le cadre d'un Open Forum organisé conjointement par l'AUF et le SC36 pour répondre d'abord à des besoins terminologiques largement multilingues indispensables pour assurer l'interopérabilité future d'un e-Learning normalisé partout dans le monde. Selon Hudrisier, coordonnateur et membre fondateur de Cartago, un e-Learning normalisé, sera l'unique moyen de préserver dans un monde trop souvent court-circuité par Internet toutes les spécificités culturelles linguistiques et cognitives. Ceci sera possible notamment en développant un référentiel sémantique commun lié de façon compatible dans la même base terminologique à des ressources de termes dans un grand nombre de langues. Les langues ont certes besoin de développer une terminologie normalisée, nécessairement très sectorisée dans un premier temps sur la terminologie de l'e-Learning mais aussi très vite sur l'éducation et la formation qui lui sont directement liées pour faire circuler de façon interopérable des ressources d'enseignement dans toutes les langues du monde, faire communiquer des institutions et des acteurs de l'éducation et de la formation dans des contextes nationaux, culturels, linguistiques, disciplinaires, économiques, de niveaux de développement techniques fort disparates **[Hudrisier, 2006]**.

[18] Voir ISO/IEC 2382-36 Information technology -- Vocabulary -- Part 1: Learning, education, and training. [http://vocabulary.jtc1sc36.org/doc/SC36_WG1_N0086.pdf Visité le 7 avril 2007]

Conclusion

Pour répondre à la question initiale qu'on s'est posée, à savoir si la francophonie constitue un conflit ou un complément identitaire, nous pouvons affirmer, partant de notre expérience en tant qu'acteurs dans des champs stratégiques comme l'éducation et la normalisation de l'e-Learning, que l'usage du français, comme on l'appréhende dans nos activités en rapport avec les langues partenaires s'articule conformément à une vision de partenariat égalitaire et complice. Point de surprise sur cette démarche si l'on considère que, comme délégation de l'AUF et donc porte étendard de la francophonie, nous sommes tenus de respecter la politique et les orientations des instances francophones en la matière. Les textes régissant les structures officielles de la francophonie font état d'une conception très claire de la diversité culturelle et linguistique. Dans l'un des textes de l'Agence Intergouvernemental de la Francophonie (AIF[19]), on peut explicitement lire que l'AIF « *a pour finalité à la fois la valorisation de ce patrimoine commun qu'est le français et la défense de la pluralité des langues qui cohabitent au sein de l'espace francophone* » **[Bernier, 2001]**. Le Haut Conseil de la Francophonie (converti en *Cellule stratégique de la Francophonie*), dans sa session inaugurale à Paris le 19 et 20 janvier 2004, précise également que « *Considérant que la maîtrise de sa langue natale favorise l'apprentissage d'une langue seconde, il s'agit, pour l'Afrique, de concilier la légitime promotion du français et les non moins légitimes reconnaissances et promotions des langues africaines* » **[Haut Conseil de la Francophonie, 2004]**. Dans une conférence de presse du 13 mars 2007, Clément Duhaime, administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, déclare aussi que « *la diversité culturelle et linguistique est un combat et que l'évolution naturelle, le laisser-faire et l'emprise des rapports de force économiques et financiers ne sont pas favorables à la promotion des langues et des cultures dans ce qui conditionne leur existence même, à savoir leur mode d'expression et de circulation* »[20]. Dans un Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales, adopté par la 22ème session de la Conférence ministérielle de la Francophonie à Bucarest le 26 septembre 2006, il a été rappelé de travailler « *de concert avec les représentants des autres groupes linguistiques reconnus au sein des organisations internationales et régionales, pour faire respecter les principes du multilinguisme et de la diversité culturelle ainsi que le statut des langues de travail et des langues officielles* »[21].

Nous pensons que par le biais de la normalisation de l'e-Learning, la francophonie jouera une fois de plus un rôle précurseur pour les langues partenaires, et un atout de mobilisation pour un partenaire dynamique et égalitaire dans le respect des identités linguistiques des cultures dans son aire géopolitique.

[19] C'est à Antananarivo, que la Conférence ministérielle de la Francophonie a adopté, le 23 novembre 2005, une nouvelle « Charte de la Francophonie » qui donne à l'Agence de la Francophonie, l'appellation d'Organisation internationale de la Francophonie.

[20] Voir l'intervention de M. Clément Duhaime, Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie à la Conférence de presse du 13 mars 2007 [http://www.francophonie.org/doc/dernieres/ADM-20070313.pdf Visité le 7 avril 2007]

[21] Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales. Adopté par la 22e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie. Bucarest, le 26 septembre 2006

Bibliographie

1. BERNIER, I. « La préservation de la diversité linguistique à l'heure de la mondialisation ». Cahiers de droit de l'Université Laval, vol. 42, No 4, décembre 2001, pp.930-960
2. CASSEN Bernard. « Le Tout-anglais n'est pas une fatalité ». Le Monde Diplomatique : Manière de voir, octobre 1996, pp.81-82
3. FELBER, H. « Manuel de terminologie ». Paris, UNESCO, 1987
4. Haut Conseil de la Francophonie : Session inaugurale. Résumé des débats, Paris (France), 19 et 20 janvier 2004
5. HUDRISIER, H. « Cartago : Un outil et un réseau pour la terminologie notamment berbère, une alliance multidisciplinaire et internationale de chercheurs ». MSH Paris Nord, 2006.
6. OILLO D., LOIRET P.-J. « Histoire d'un dispositif francophone de formation ouverte et à distance ». Distances et savoirs, vol.4, n° 1, 2006, pp.113-122.
7. Organisation Internationale de la francophonie, « Rapport de réunions du groupe de suivi francophone », Deuxième Comité préparatoire du Sommet mondial sur la Société de l'information (SMSI), Genève 22-23 février 2003
8. VAN CAMPEHOUDT Marc. « Réseau notionnel, intelligence artificielle et équivalence en terminologie multilingue : essai de modélisation ». Actes des IVème journées scientifiques du réseau L.T.T. Lyon, 25-30 septembre 1995
9. WÜSTER, E. « Les classifications de notions et de thèmes. Différences essentielles et applications » Nachrichten für Dokumentation, vol. 22, n° 3, pp. 98-104 et n° 4, pp. 143-150, 1971 (Traduit par INFOTERM, Bibliothèque d'INFOTERM)